



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M DELPY ANDRE MARCEL
1 RUE DU STADE
81120 REALMONT

Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 20 691 623 011
Référence de l'avis : 18 81 4175622 56
Numéro de contrat de prélèvement : M3 81 0025936 08
RUM* : FR46ZZZ005002M381002593608
Numéro de propriétaire : 222 D00085 B

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0150 MBBR4N
M DELPY ANDRE MARCEL

PROP/INDIVIS 07501 MBC6J7
MME FAURE ANNE MARIE H

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 256,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 168,00 €

Acomptes mensuels versés 912,00 €

81015

Compte à débiter :

FR76 1313 5000 8004 1959 8507 563
M DELPY ANDRE MARCEL
CE MID PYRENEES TOULOUSE

Prochaines échéances 2018 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018	114,00 €
15 OCTOBRE 2018	114,00 €
15 NOVEMBRE 2018	28,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2019	116,00 €	17 JUIN 2019	116,00 €
15 FEVRIER 2019	116,00 €	15 JUILLET 2019	116,00 €
15 MARS 2019	116,00 €	16 AOUT 2019	116,00 €
15 AVRIL 2019	116,00 €	16 SEPTEMBRE 2019	116,00 €
15 MAI 2019	116,00 €	15 OCTOBRE 2019	116,00 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** :
 Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 • Sur le paiement de votre impôt :
 TRESORERIE DE REALMONT
 2 BIS BOULEVARD CARNOT - BP 29 81120 REALMONT
 Tél : 05 63 55 52 93

 • Sur le montant de votre impôt :
 SERVICE IMPOTS PARTICULIERS ALBI - CELLULE FONCIERE
 209 RUE DU ROC - 81014 ALBI CEDEX 9
 Tél : 05 63 48 89 89

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : 81 TARN

Commune : 222 REALMONT

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	19,82 %	%	%	3,79 %	29,47 %	%	12,89 %	%	
Taux 2018	19,82 %	%	%	3,73 %	29,91 %	0,205 %	12,89 %	%	
Adresse		1 RUE DU STADE							
Base ①	1690			1690	1690	1690	1690		
Cotisation	335			63	505	3	218		1124
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
2017	331			63	492	-	215		
2018	335			63	505	3	218		1124
Variation		+1,21 %	%	0 %	+2,64 %	- %	+1,40 %	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2018		%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisations									
2017									
2018									
Variation		%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »							Droit proportionnel :		
Base « collectivité »							Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			44
						Dégrevement « Habitation principale »			
						Dégrevement JA « état »			
						Dégrevement JA « Collectivité »			
						Montant de votre impôt :			1168